



## EDITO

SAISSONS L'OCCASION...  
ET AGISSONS POUR L'EPS !

Nathalie LACUEY  
Secrétaire académique  
nath.lacuey33@gmail.com

L'année dernière, le SNEP-FSU lançait une campagne d'opinion sur les besoins d'EPS et de sport scolaire en France. Cette campagne s'ouvrait lors de la 1ère semaine de l'EPS en décembre 2020. Cet événement organisé sur l'ensemble du territoire aura permis de mettre en évidence auprès du grand public les conséquences dramatiques de la sédentarité sur la santé morale et physique des jeunes et les inégalités sociales de pratique de l'activité physique, sportive et artistique. De nombreuses études scientifiques et médicales et des rapports de parlementaires avaient alors essayé et renforcé nos constats. A cette rentrée, l'état de santé des jeunes est toujours préoccupant et rien n'a été fait pour augmenter le temps de pratique sportive. Si ce n'est le dispositif "bouger 30" largement insuffisant et réducteur.

Aussi cet été, notre discipline EPS a-t-elle été placée sous le feu des médias à la suite du tweet du ministre JM Blanquer dans lequel il saluait l'engagement des professeurs d'EPS pour les excellents résultats des équipes françaises de sports collectifs aux JO de Tokyo. Sportifs et enseignants lui répondaient dans la foulée en condamnant unanimement le fossé entre ses propos et ses décisions. Ils pointaient alors la dégradation des formations initiales et continues, la baisse des recrutements, l'insuffisance des horaires, des installations sportives, la marginalisation de l'EPS dans les examens, l'affaiblissement du sport scolaire



par les contraintes sanitaires, la vacuité des programmes scolaires (suppression ou minoration des contenus culturels) ... La forte médiatisation des questions de santé des jeunes et de sport à l'école crée, à notre avis, un contexte propice pour exiger "plus et mieux d'EPS". Le SNEP-FSU doit donc se saisir de cette opportunité pour mettre au coeur de son activité revendicative la mesure des 4 heures d'EPS pour toutes et tous sur l'ensemble de la scolarité et asseoir sa conception d'une EPS émancipatrice qui vise l'acquisition critique de la culture sportive et artistique. Les programmes doivent alors être réécrits et les épreuves d'EPS aux examens repensées en profondeur et réévaluées dans le total final des points. Un plan de recrutement pluriannuel important, de revalorisation des enseignants, de constructions/rénovations d'installations sportives doit également accompagner cette mesure. Concernant le financement, nous ne pouvons plus douter des moyens sur lesquels il faut recourir par la lutte contre l'optimisation et l'évasion fiscale. Les Pandoras Papers ont révélé pour la France une manne financière de 60 à 80 milliards d'euros échappant à l'impôt et aux caisses de l'État.

L'année 2022 marquée par 2 temps électoraux majeurs (élections présidentielles et législatives) sera importante et même décisive pour véritablement construire une nation de sportifs et de sportives. Le SNEP-FSU a le devoir d'agir. Il appelle ainsi les collègues à s'engager avec force et détermination dans la campagne pour l'EPS qui s'est ouverte avec le "40ème anniversaire de l'intégration de l'EPS au MEN" du 7 octobre 2021. Prolongée par la semaine de l'EPS du 15 au 19 Novembre 2021, de nombreux événements ont permis de rencontrer la profession, d'interpeller les élus, de sonder l'opinion publique, de créer des alliances avec les parents, les élèves, ... de mettre en avant la discipline, ses besoins pour un enseignement de qualité porteur de véritables transformations et d'acquisitions sur le long terme pour les élèves.

Et si plusieurs étapes sont nécessaires, ensemble, ne ratons pas toutes les occasions, les échéances qui se présentent pour porter le développement et la construction de l'EPS et du sport scolaire que nous voulons pour demain.

# UN BUDGET 2022 DÉCONNECTÉ DE LA RÉALITÉ !

## EMPLOI



Fabrice ALLAIN  
Secrétaire départemental  
SNEP FSU Gironde  
s2-33@snepfusu.net

## LE BILAN BLANQUER

Le bilan Blanquer des cinq dernières années est sans appel. Pour 73 121 élèves en plus dans le second degré, ce sont 771 postes d'EPS qui ont été supprimés ! Ces suppressions ont été accompagnées d'une très forte augmentation de l'enveloppe d'heures supplémentaires (possible suite au décret du 11 avril 2019 imposant la 2<sup>nd</sup>e HSA dans le cadre de la loi de la transformation de la fonction publique). Ces dégradations sont profondes et mettent en danger la qualité de l'enseignement, la réussite de tous les élèves mais aussi la continuité et l'égalité territoriale du service public d'Éducation.

### Prenons trois exemples : la capacité de remplacement (TZR), la contractualisation et l'imposition des HSA.

- Dans l'académie de Bordeaux, le taux de remplacement (c'est-à-dire le nombre de TZR par rapport à l'ensemble des enseignants d'EPS) est de 2,89% à la rentrée 2021 (soit 39 TZR sur l'ensemble de l'académie, source Comité technique académique, octobre 2021). Si ce taux est déjà très largement insuffisant pour assurer une continuité d'enseignement pour tous les élèves, la situation réelle est bien plus grave puisque tous les collègues TZR sont affectés en poste à l'année dès la rentrée. La capacité de remplacement est donc nulle. (Rappel : en 2016, il y avait 118 TZR dans l'académie en EPS, soit un taux de remplacement de 7,24%). Le SNEP FSU revendique une capacité de remplacement de 10% sur l'ensemble du territoire.

- La loi de transformation de la Fonction publique de 2019, qui a par ailleurs introduit l'opacité dans la gestion des carrières et des mutations, en évinçant les représentants du personnel de ces opérations, a permis un développement exponentiel de la contractualisation. Plus rien ne permet dorénavant d'assurer la pleine couverture du territoire et la présence d'enseignants face aux élèves. Les services départementaux reconnaissent également du bout des lèvres les difficultés qu'ils ont à trouver des enseignants dans certaines zones

géographiques. A la rentrée 2021, 216 heures n'étaient pas assurées en EPS dans l'académie de Bordeaux.

- Si le développement de la contractualisation met à mal l'égalité territoriale et la continuité du service public d'Éducation, l'imposition des HSA (deux et non plus une), y contribue aussi fortement. L'hypothèse gouvernementale repose sur le fait que les milliers de suppressions de postes seront compensées, outre par l'emploi de contractuels, par la prise d'heures supplémentaires années (HSA). Le gouvernement joue sur le levier de la rémunération en sachant bien que les enseignants ont perdu en moyenne 28% de salaire net depuis 1983 (source Salaire des enseignants, la chute, B. Schwengler, 2021). La revendication d'une hausse des salaires est légitime, le SNEP FSU estime que les HSA dégradent le métier et la qualité de l'enseignement et appelle la profession à les refuser et à revendiquer une revalorisation salariale pour toutes et tous passant par le dégel de la valeur du point d'indice et la revalorisation des grilles indiciaires.

Cette situation, conjuguée à la crise sanitaire qui a engendré de nouvelles inégalités et retards scolaires, aurait dû constituer une boussole pour proposer un budget 2022 en évolution positive. Il n'en est rien dans le projet présenté. Pire même, JM Blanquer s'enferme dans ce qui pourrait apparaître comme le comble du mépris ou une méconnaissance affligeante de notre métier et déclare le 25 octobre à l'Assemblée nationale, que le problème de l'EPS est le « sur-nombre » de ses enseignants (voir par ailleurs le communiqué de presse du SNEP FSU à ce sujet). Il y aurait TROP de professeurs d'EPS dans les établissements ! TROP de TZR ! Des effectifs d'élèves SI FAIBLES dans les classes qu'il faille absolument réduire l'encadrement ! Ces déclarations manquent de sérieux et nous interrogeons sur la volonté du ministre à vouloir brouiller les cartes pour avancer encore sur son projet d'école.

## LE PLF, KEZAKO ?

Le projet de loi de finance (PLF) détermine chaque année les enveloppes budgétaires par programmes, missions et actions de l'État pour l'année suivante. Si sa construction s'étale sur une année, sa discussion à l'Assemblée nationale, puis son adoption par vote des parlementaires se déroulent à l'automne. Cette année, le vote final du budget de la nation devra intervenir au plus tard le 17 décembre.

Les choix budgétaires traduisent l'orientation politique et les priorités d'un gouvernement. Pour ce qui nous concerne, il s'agit de l'investissement pour l'éducation des élèves. De ces choix résultent les nombres de postes aux concours de recrutement, les dotations horaires...

## PLF 2022

JM Blanquer annonce pour la rentrée 2021 la suppression de 410 emplois dans le second degré. Si des créations ont lieu chez les inspecteurs et les CPE, cela ne compense en rien le besoin d'enseignants auprès des élèves. Ce seront encore des effectifs surchargés dans les classes, rien qui puisse aller dans le sens de la réussite de toutes et tous.

Le PLF présenté reste un budget d'austérité budgétaire qui contraint la dépense publique. A la volonté de transformation de l'École pour développer le privé et accroître les inégalités d'accès au savoir, le gouvernement ajoute l'épouvantail de la dette publique. Le SNEP FSU met en avant la nécessité d'opérer de tout autres choix politiques.

## NOS REVENDICATIONS POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE POUR TOUTES ET TOUS

Si nous avions voulu conserver le taux d'encadrement de 2007 (avant les mandatures de N. Sarkozy, F. Hollande et E. Macron), en tenant compte de la hausse démographique dans le second degré, il aurait fallu créer 3015 postes en EPS en France à la rentrée 2021.

Depuis 2017, début du quinquennat Macron, l'académie de Bordeaux a subi 44 suppressions de postes en EPS. Si nous avions juste voulu maintenir le taux d'encadrement de 2017, il aurait déjà fallu créer 79 postes. Cela donne une idée du décalage (123 postes) entre la politique menée et les besoins de l'École et les possibilités de mutations et de recrutements de candidats aux concours qui sont empêchés.

Le SNEP FSU appelle la profession à interpeller les élus pour agir sur le prochain budget de l'enseignement. En trois clics sur le site du SNEP FSU >>

# "Sur-nombre" en EPS... La fable Blanquer

Novembre 2021

25 OCTOBRE 2021  
Assemblée nationale

Etude du budget de  
l'enseignement  
secondaire pour 2022

JM Blanquer est  
interpellé sur les  
suppressions de postes en  
EPS depuis 2017



La réalité du terrain est  
tout autre...

Le Point

Normandie : par manque de professeurs,  
des élèves ne peuvent plus faire de sport

Depuis la rentrée, 24 enseignants d'EPS manquent à l'appel, provoquant la  
suppression de nombreux cours de sport, musique et éducation musicale.

2 septembre 2021

1923 heures non assurées

Rentrée 2020

1000 heures non assurées

Rentrée 2019

1379 heures non assurées en EPS

L'ADEPECHE.fr

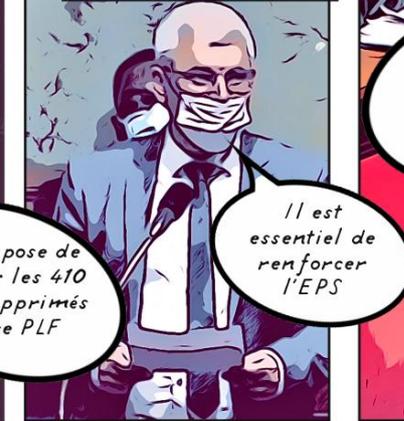
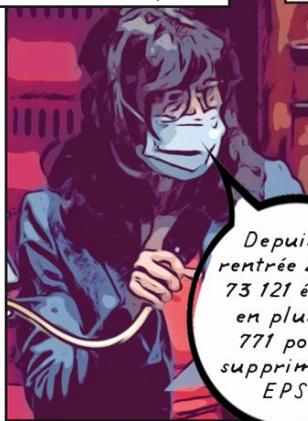
Pénurie de profs de sport : huit collèges et lycées en  
manquant dans le Lot-et-Garonne

Publié le 18/09/2018 à 12:51, mis à jour le 19/09/2018 à 07:49

Sabine Rubin, LFI

Frédéric Reiss, LR

Olivier Falorni, PRG



La "fable des excédents" d'emplois en EPS a déjà été utilisée par JM. Blanquer lors de la mandature de N. Sarkozy... elle sert à réfuter et "endormir" ses contradicteurs.

Pourtant les effectifs des classes explosent !

A la rentrée, 80% des collèges ont des effectifs à 28 ou plus et deux tiers des lycées sont à plus de 35... alors du SURNOMBRE, on en est loin !



Ne reculant devant rien...



Pour une école qui permette à tous les élèves de réussir,

Le SNEP FSU revendique 1500 postes aux concours !

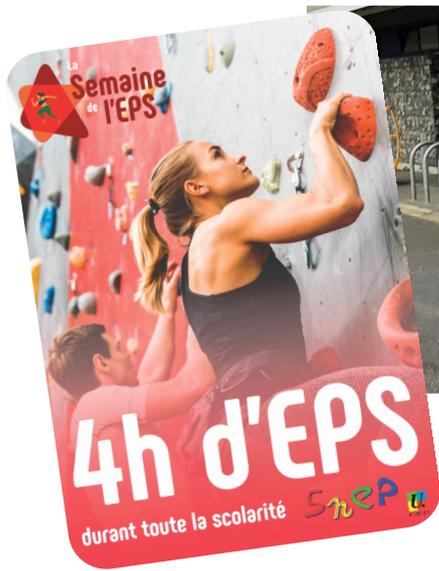


Une jeunesse plus sportive, c'est possible !

Design J&F.A

Interpelle tes élus et participe à la Semaine de l'EPS !





## UNE « SEMAINE DE L'EPS » POUR GAGNER LE « PLUS D'EPS » !

Un rapport parlementaire qualifie la sédentarité de « bombe à retardement sanitaire » (Mme Tamarelle-Verghaeghe et M. Juanico, Juillet 2021) et propose l'augmentation des horaires EPS en lycée (3 heures) ...

De plus, l'accès aux pratiques sportives est très inégalitaire. Aussi Maxime Travert et Maxime Luiggi nous alertent-ils : « Dans le département des Bouches-du-Rhône, en 2001, 79% des jeunes âgés de 13 à 19 ans pratiquaient une activité sportive au moins une fois par semaine. En 2015, le taux n'était plus que de 65,8%. La baisse de la pratique s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités. Elle était plus marquée chez les filles que chez les garçons et elle était encore plus forte pour celles issues de milieux sociaux défavorisés. Seulement une fille sur deux (50,8%) d'origine modeste pratiquait du sport au moins une fois par semaine. Dans les familles plus aisées, elles étaient deux sur trois à faire du sport. Selon nos dernières estimations, réalisées en 2019, cette tendance s'accroît. »

Sociologues, médecins, politiques s'accordent pour dire que la jeunesse doit faire plus d'activité physique et sportive : c'est un enjeu déterminant pour notre société. Pratiquer une activité sportive régulière répond à des enjeux de santé, mais aussi culturels et de vivre ensemble : les clubs et associations sportives sont des lieux forts de socialisation et d'émancipation. Il est donc nécessaire de développer la pratique régulière, en dehors, et dans les associations sportives, en participant au sport scolaire et/ou dans les AS des fédérations olympiques et affinitaires.

Mais nous savons que le temps de pratique volontaire ne suffit pas

pour réduire les inégalités et garantir à tous et toutes d'avoir un temps régulier de pratique physique et sportive qui se rapproche des recommandations de l'OMS.

C'est pourquoi l'école, avec l'EPS et le sport scolaire ont un rôle fondamental à jouer pour éduquer, donner des habitudes de pratique, permettre un accès à la culture pour tous et réduire les inégalités. Ce temps obligatoire que constitue l'EPS peut faire bouger les lignes des pratiques physiques et sportives. C'est pourquoi quatre heures d'EPS pour tous et toutes pendant toute la scolarité devient une évidence pour notre société.

Pour sensibiliser les pouvoirs publics, les élus, les parents, le SNEP-FSU a organisé une semaine de l'EPS avec de nombreux événements que nous vous invitons à découvrir sur notre site. <http://www.semaineeps.snepsu.fr>

Pendant cette semaine, le SNEP-FSU, dans les départements de l'académie de Bordeaux a agi pour construire l'EPS de demain. Oui, une jeunesse plus sportive est possible !

### Différentes initiatives réalisées :

- Lettre et plaquette : envoi aux élus (députés, sénateurs, présidents CD CR), Rectrice, DASEN, DDUNSS, DRUNSS, parents (FCPE, PEEP), partis politiques, présidents CDOS, CROS, IPR-EPS

- CP journalistes

- AG 33 - 47

- 24 : CP plus mur de la honte : affichage dans les bahuts sur les panneaux syndicaux de l'affiche de la France en rouge (BLANQUER) avec une note locale rajoutée. Appels de tous les collègues pour information et vote FSU

### FOCUS sur le 24

#### Entre DISCOURS et REALITE : Les mutations, un parcours semé d'embûches.

En Dordogne, la Semaine de l'EPS a milité pour 4h d'EPS hebdomadaires à tous les niveaux de la scolarité mais aussi pour une augmentation des postes offerts aux concours.

Les 2 HSA imposées, les classes surchargées, les horaires d'EPS diminués en LP, les HSA désormais possible même sur un temps partiel, le calibrage insuffisant (nombre d'entrants dans l'académie en rapport avec le nombre de postes disponibles), le nombre de TZR en baisse drastique (de 118 en 2016 à 39 aujourd'hui sur l'académie, tous en postes dès le 1er septembre quand dans le même temps on recense 111 contractuels embauchés au 1er novembre 2021 sur l'académie), les horaires des options EPS en baisse, les stagiaires désormais à temps plein dès l'obtention du concours, les contractuels alternants, les POP !!! ....

Autant de postes qui ne sont pas mis au mouvement.

Sans oublier les non-titulaires qui subissent aussi le manque de postes aux concours.

**Il y a un besoin urgent d'augmenter les recrutements au CAPEPS.**



## FORFAIT AS CONTRACTUEL, LE SNEP FSU AGIT POUR RÉTABLIR DES DROITS

Grâce à l'action du SNEP FSU auprès de la rectrice et de la direction des structures et des moyens (DSM), le forfait AS de droit a été attribué à 4 collègues non titulaires à la rentrée de Toussaint, jusqu'alors privés de leurs missions d'animation du sport scolaire. Sans conteste et en référence aux textes réglementaires (Décret n° 2014-460 du 7 mai

2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves ; Note de service n° 2016-043 du 21-mars-2016- Participation des enseignants d'éducation physique et sportive du second degré aux activités sportives scolaires volontaires des élèves), l'administration les a

rétablis dans leurs droits.

**Alertez nous si des situations non conformes persistent en écrivant à [s3-bordeaux@snepsu.net](mailto:s3-bordeaux@snepsu.net), la dynamique du sport scolaire en dépend !**

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE BORDEAUX CONGRÈS PORTICCIO DU 29 NOVEMBRE AU 3 DÉCEMBRE 2021



9 collègues représenteront l'académie au Congrès national :

- Sylvie AURIAULT et Guillaume WARIN du 24
- Fabrice ALLAIN, Dominique GLAVIEUX, Véronique FRAISSE et Nathalie LACUEY du 33
- Rémi DE CARLO du 40
- Jean-Luc SABY et Benjamin DAO du 47.
- Alain DE CARLO (33) et Camille JACQUES (47) seront également présents au titre national.

Moment fort de réflexion sur l'activité syndicale du SNEP FSU, de prise de décisions sur les mandats qui axeront l'activité pour les 3 années à venir, chaque membre présent au congrès aura à cœur de participer aux débats, d'exprimer et de porter les amendements discutés et votés lors de notre congrès académique en juin 2021.



**ENQUÊTE : "Usure professionnelle et fin de carrière "**

## UN MÉTIER, UNE USURE AU FIL DU TEMPS ?

Toute la profession n'a pas le souvenir de l'existence de la Cessation Progressive d'Activité (CPA). Celle-ci ouvrait, à chacun, le droit, au-delà de 55 ans, de travailler à demi service pour un taux salarial de 80%. Cette mesure, ce droit, en vigueur jusqu'au début des années 2000, tenait compte des difficultés professionnelles en accompagnant les agents pour une fin de carrière rendue plus supportable jusqu'à 60 ans.

Depuis, nous avons assisté à l'abrogation de cette mesure et à un recul de l'âge des départs en retraite bien au-delà de 60 ans. Cette évolution néfaste d'allongement et des conditions des fins de

carrières est un passage en force qui se détourne de la réalité des difficultés des métiers.

En effet, au sein de l'éducation nationale, le professeur d'EPS œuvre dans des espaces variés qui demandent des adaptations physiques permanentes. La diversité des installations sportives intérieures et extérieures et leur localisation, les obligations de déplacements de l'une à l'autre, les variations thermiques et météorologiques endurées, les nuisances sonores, la gestion des effectifs, l'investissement physique

personnel (parades, mise en place de matériels souvent lourds) qui conditionnent la sécurité de pratique des élèves etc.. demandent à chacun-e d'entre nous de faire preuve d'un dynamisme constant et d'une excellente santé à tout âge.

De la part de l'institution, une situation de déni subsiste sur les difficultés professionnelles spécifiques des professeurs d'EPS. Le CHSCT académique de Bordeaux avait ouvert la porte en 2015 en invitant les plus de 55 ans à rencontrer les médecins de prévention, mais l'étude n'avait pas été concluante et tous les collègues n'avaient pas compris l'importance de cette enquête. D'un autre côté, cette expérience a révélé la méconnaissance du métier au sein de nos hiérarchies et aussi le manque d'expertise et de moyens de la médecine de prévention. Il est pourtant un fait bien réel : ce sont les professeurs d'EPS qui totalisent le plus d'accidents de services à l'éducation nationale et particulièrement en fin de carrière.

Afin de sortir de cette impasse, de ce déni institutionnel, une enquête nationale du Snep « Usure professionnelle et fin de carrière » est en cours :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdAtnS\\_x20PleUjzKTpOA86rU783Ax1--dlaTh\\_AQWYiPsZEuw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdAtnS_x20PleUjzKTpOA86rU783Ax1--dlaTh_AQWYiPsZEuw/viewform)



**3 minutes pour faire connaître les exigences spécifiques de notre métier. ALLEZ-Y ! Partez à la reconquête d'un DROIT perdu.**



# MOUVEMENT INTER-ACADÉMIQUE

## 2022 : APRÈS LA FONTE DES GLACIERS VOICI LA FONTE DES RÈGLES !

Christel DE CARLO  
pour les commissaires paritaires du  
SNEP FSU Bordeaux  
cpsnepbordeaux@gmail.com



Nathalie LACUEY  
Secrétaire académique  
nath.lacuey33@gmail.com



Quelques nouveautés contre la volonté des organisations syndicales et notamment des syndicats de la FSU. Derrière les termes ministériels du "droit à mobilité", une tout autre réalité se dessine avec la multiplication des "POP" (Postes à Profil) pour répondre aux orientations souhaitées par Blanquer et Macron.

Nous avons un mouvement général et un mouvement spécifique; s'ajoute cette année, de façon expérimentale, ce mouvement sur postes à profils. Ces POP qui sont hors barème et ne s'appuient sur aucune compétence spécifique mais simplement des "profils", contournent allègrement les règles du mouvement. Quand, dans le même temps, les bonifications pour "parent isolé" ou pour "sportif de haut niveau" (SHN) sont supprimées ! La suppression de la bonification "parent isolé" pénalisera les femmes alors que les LDG (Lignes de gestions) réitérent à de nombreuses reprises la nécessité de veiller à l'égalité Femme/Homme. Elle est pour autant maintenue pour les corps d'encadrement ...

Concernant la bonification SHN, qui concernait certes peu de collègues, c'est la marque du peu de reconnaissance de l'institution pour celles et ceux qui représentent la France dans toutes les compétitions internationales et notamment les JOP 2024 à Paris.

**Tout est fait pour augmenter la défiance entre les collègues et dégrader le climat de confiance du travail en équipe !**

Ce mouvement sur POP va davantage opacifier le mouvement qui nage déjà en eaux troubles depuis la LTFP (loi de transformation de la fonction publique - 6/08/2019) et la fonte des CAPA/N et FPMA/N.

Ces régressions sont inquiétantes quand en parallèle pointent le retour des stagiaires à temps plein, l'arrivée des contractuels alternants, le développement de l'emploi contractuel, l'augmentation des HSA en lieu et place de recrutements au CAPEPS. Comme chacun le sait cela conditionne les calibrages des entrants dans les académies, il y a donc fort à parier que les mouvements qu'ils soient Inter ou Intra vont se scléroser impactant de fait les possibilités de muter. Il faudra tout l'engagement de la profession pour combattre les HSA, exiger les créations de postes et les recrutements à hauteur des besoins, organiser le refus des profilages dans les établissements pour que le droit à une mobilité choisie ne reste pas un slogan. 500 postes seraient profilés dans le second degré au niveau national à l'image de ce que nous avons connu avec le mouvement ECLAIR, qui se révéla être un fiasco et n'aura duré qu'une année.

**Dans l'académie, 3 POP ont été recensés: 1 dans le 33 et 2 dans le 64.**

Des profilages qui n'ont pas toujours été concertés avec les équipes pédagogiques, excluant ou "mettant au placard" des collègues qui

remplissaient depuis plusieurs années les fonctions de la fiche du poste à profil ! Un pouvoir renforcé des chefs d'établissement qui sont au cœur du dispositif et comme Macron l'a annoncé à Marseille, recruteront leurs enseignants suite à sélection et entretien !

**Attention plus que quelques jours pour saisir vos vœux ! Saisie des vœux du mardi 9 novembre 2021 (midi) au mardi 30 novembre 2021 (midi).**

Pour rappel, voici le BOEN spécial du 28 octobre 2021: [https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?pid\\_bo=40531](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40531)



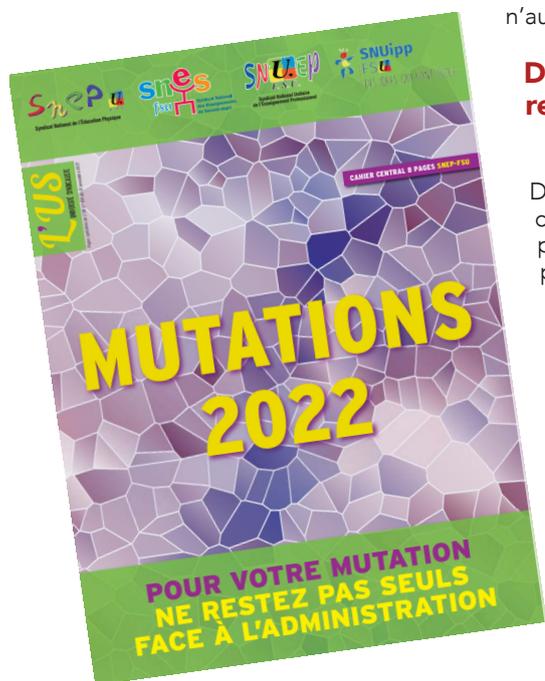
Pour autant, si les commissaires paritaires ont été mis hors jeu (ou presque !), ils sont toujours actifs et continuent de se former pour maintenir leur expertise auprès des demandeurs, se mettre à jour sur les textes (stage de deux jours sur Bordeaux avec Polo Lemonnier, secrétaire national SNEP-FSU). Ils mettent tout en oeuvre pour être aux côtés des demandeurs et les assister tout au long du processus de mutations:

- stage d'une journée sur Cenon, lundi 22 novembre au Lycée la Morlette
- réunion visio jeudi 25 novembre de 18h à 20h
- Permanences téléphoniques
- Bulletin Spécial Mutation Inter

Retrouvez toutes les informations nécessaires sur la page mutation de notre site SNEP-FSU Bordeaux ici : <http://www.snepfu-bordeaux.net/wp/mutations-calendrier-du-mouvement-inter/>



**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.**



Carton vert au DDUNSS des Landes et à M. le DASEN des Landes pour leur volontarisme qui a permis le maintien des manifestations du sport scolaire



## SPORT SCOLAIRE

# LE SPORT SCOLAIRE EST EN DANGER !

Camille JACQUES  
Responsable académique  
Sport scolaire  
camillejacques1984@gmail.com



Le sport scolaire, trop souvent considéré par nos instances administratives dans le contexte sanitaire actuel comme non prioritaire, a subi une telle détérioration que son existence même est en jeu. Pas facile d'agir et de s'exprimer pleinement quand la rencontre en présentiel est impossible. Pourtant les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, les cadres UNSS, DSD et DSR, ont tout fait pour proposer des activités, des défis, ... Tout ceci n'a pu empêcher une chute abyssale du nombre de licenciés à l'UNSS (350 000 soit une baisse de 32 %).

**Il est temps pour l'UNSS de s'appuyer sur les acteurs de terrain que sont les enseignants d'EPS, animateurs d'AS, les cadres départementaux et régionaux, les élus des AS pour redonner un nouvel élan à notre fédération.** Toutes les études montrent que nos élèves ont besoin d'activité physique et de sport, un consensus sur ce point existe, tellement rare dans notre

société aujourd'hui. Le SNEP-FSU a multiplié les alertes auprès du ministère de l'Education nationale et de la direction nationale de l'UNSS face à l'urgence à remettre en route les associations sportives scolaires et les rencontres inter-établissements. Face au mutisme et à l'incurie dont font preuve depuis la rentrée les principaux dirigeants de l'UNSS - le Ministre de l'Education nationale, Président, et la Directrice nationale - **nos représentants nationaux ont quitté le Conseil d'Administration de l'UNSS ce 22 octobre 2021 afin de montrer leur colère.** Concernant l'académie de Bordeaux, la situation épidémique en cette rentrée de Toussaint va une nouvelle fois mettre à mal la reprise des rencontres au sein des différents territoires. En effet, en l'absence de protocole clair et sans un soutien des différents acteurs décisionnaires de l'UNSS, l'organisation de rencontres risque d'être mise à mal.

Le SNEP-FSU a profité du Conseil Régional UNSS qui se tenait le mardi 16 novembre afin de féliciter les directeurs départementaux bien soutenus par les services du rectorat et des inspections

académiques pour les événements organisés en ce début d'année scolaire. En effet, grâce à l'expertise des enseignants d'EPS et des cadres départementaux, de nombreuses rencontres d'envergures ont pu avoir lieu sur notre territoire. Malheureusement, l'avenir s'annonce un peu plus sombre malgré un protocole national qui devrait être ajusté en fonction du niveau de l'épidémie et des territoires. Le SNEP-FSU a renouvelé son vœu de maintenir le plus de rencontres possibles, à commencer par les cross, et de faire confiance aux acteurs du sport scolaire pour maintenir un calendrier de rencontres ambitieux pour les élèves. En effet, nous savons que les rencontres sont un levier essentiel dans l'engagement des élèves.

Enfin, au rang des informations diverses, il est à noter qu'un rapprochement pourrait s'opérer au niveau administratif entre les deux entités composant le département des Pyrénées Atlantiques. Le SNEP-FSU en a profité pour interpeller la Direction Nationale, représentée par Mr Bost, pour rappeler que les départements du Lot et Garonne et des Landes sont toujours dépourvus de secrétariat.

# ADHESION

## LE POUVOIR DE PARLER ET D'ÊTRE ENTENDU DÉPEND DU POIDS DU SNEP-FSU

Jean Luc SABY  
Secrétaire départemental SNEP FSU 47  
jlsaby47@gmail.com



Le Snep parle d'une EPS qui, après 40 ans d'inclusion à l'éducation nationale, est plus que jamais indispensable à l'école pour combattre la sédentarité de nos jeunes. Plus que jamais, il nous invite à militer pour 4 heures d'EPS de la sixième à la terminale. Le Snep sait que le poids de ses adhérents est essentiel pour parler au nom de la profession et par voie de conséquence pour être pris en considération par l'institution, par les politiques. Non pas parler plus fort mais être plus nombreux à dire et à soutenir les militants.. Dès lors, par ton adhésion, tu renforces le pouvoir du Snep de parler et d'être entendu...



**J'ADHERE !**

# Côté Médias



la "table des excédents" de Jean-Michel Blanquer

# LECTURE

« La laïcité à l'école, pour un apaisement nécessaire »...vient de paraître. Livre d'actualité, rédigé sous la direction de Paul Devin, Inspecteur de l'Education Nationale, Président de l'Institut de recherche de la FSU, et ancien secrétaire général du SNPI-FSU, avec la contribution de nombreux militants syndicalistes, chercheurs, philosophes, historiens, inspecteurs, enseignants du premier et du second degré, universitaires...Selon leurs disciplines, leurs réflexions et pratiques pédagogiques, ils illustrent de manière intelligente la responsabilité de l'école dans la transmission des valeurs républicaines.

Cet ouvrage très complet, accompagné de nombreuses références, explicite par la philosophie, l'histoire, la pédagogie, comment la laïcité a été acquise. Essentielle dans la pratique quotidienne des enseignants et des institutions qui l'ont mise en œuvre, la laïcité évolue, malgré les menaces passées et présentes qui peuvent la fragiliser.

A lire absolument, un ouvrage qui nous invite à accompagner « ce combat nécessaire » pour que vive la laïcité dans notre société républicaine.



# STAGES

## À VOS CALENDRIERS

### STAGES ACADÉMIQUES

#### STAGES NON TITULAIRES :

Jeudi 9 décembre 2021  
à Bordeaux au SNEP, 138 rue de Pessac  
Vendredi 10 décembre 2021  
à Villeneuve sur Lot au Collège Anatole  
France

#### STAGES PÉDA :

**STEP/YOGA/MUSCU**  
les 21 et 22 mars 2022  
sur Bordeaux métropole (lieu à préciser)

**GYMNASTIQUE/DANSE**  
semaine du 13 au 17 juin 2022  
à Agen (lieu à préciser)